

**➤ DÉFINITIONS**

Avant 16 ans, on parle de déscolarisation pour désigner le manquement à l'obligation scolaire (Glasman et Oeuvarard, 2004). On est alors dans le cadre de normes de droit qui s'imposent aux élèves et à leurs représentants légaux. Le manquement à l'obligation scolaire peut se traduire par des sanctions juridiques.

- Décrochage scolaire : « la non poursuite d'études avant l'achèvement de la scolarité secondaire » (P-Y. Bernard)
- Décrocheur : jeune sortant sans diplôme ou titre professionnel enregistré et classé au répertoire national des certifications professionnelles du système de formation initial (code de l'éducation, 2014)
- Sortie précoce : jeune âgé de 18 à 24 ans n'ayant pas suivi de formation au cours des 4 dernières semaines et ne possédant aucun diplôme (ou au maximum le DNB)

Les quatre temps du décrochage (CNETCO) :

- Les difficultés scolaires précoces : école élémentaire : 1<sup>er</sup> temps
- Les problèmes de comportement : école élémentaire/collège : temps du rejet
- Absentéisme : collège/lycée : s'échapper de l'école
- Décrochage scolaire : collège/lycée : s'échapper de l'école

**➤ LES DÉCROCHEURS SCOLAIRES : QUI SONT-ILS ?**

Typologie des décrocheurs selon Janosz (2000) :

- Les décrocheurs discrets (40%) : pas de trouble du comportement, conformes à la demande scolaire, résultats faibles, CSP défavorisée.
- Les décrocheurs inadaptés (40%) : problèmes d'apprentissage et de comportement, profil psychosocial négatif, problèmes familiaux, délinquance, comportements déviants.
- Les décrocheurs désengagés (10%) : peu de problèmes de comportement, peu d'aspiration scolaire, performance dans la moyenne mais scolarité non valorisée.
- Les décrocheurs sous-performants (10%) : forts problèmes de comportement, faible performance scolaire, situation d'échec.

Typologie des décrocheurs selon C. Blaya (2010) :

- Les élèves en difficultés d'apprentissage et aux comportements externalisés (40,2%)
- Les élèves peu intéressés et peu motivés par l'école (20,4%)
- Les élèves aux comportements antisociaux cachés (17,8%)
- Les élèves dépressifs (17,6%)

**➤ HISTORIQUE**

-1960 : apparition de l'échec scolaire en France.

-1989 (24,2% de SP) : L. Jospin souhaite 100% d'une classe d'âge au niveau CAP/ BEP et 80% d'une classe d'âge au BAC. Cette volonté permet déjà de lutter contre ce phénomène de société.

-1990 : la question du décrochage s'institutionnalise. Le mot vient du Québec et est la traduction littérale de l'anglais *drop out*.

-2000 (13,4% de SP) : sommet de Lisbonne : on souhaite réduire à moins de 10% le nb de décrocheurs dans l'UE. Objectif reconduit en 2009 pour être atteint en 2020.

-2008 (11,8% de SP) : le décrochage fait l'objet d'expérimentation menées par le haut-commissariat à la jeunesse (M. Hirsh)

-2009 (12,4% de SP) : d'une part, plan « agir pour la jeunesse » avec des objectifs pour l'orientation, la formation et qui permet aux jeunes décrocheurs de 16 à 18 ans de bénéficier d'un droit à la formation. D'autre part, circulaire de rentrée de X. Darcos qui a pour objectif de prendre des initiatives de prévention du DS et d'utiliser les dispositifs tels que l'accompagnement éducatif ou le PPRE pour permettre aux élèves « à risques » de renouer avec les apprentissages. Ces ambitions sont mentionnées dans la priorité intitulée « Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire » de la circulaire.

-2011 (12,3% de SP) : mise en œuvre d'un programme qui crée les PSAD.

-2013 (11,8% de SP) : avec la loi du 08/07/2013, V. Peillon souhaite faire revenir 20 000 jeunes en formation pendant l'année avec l'appui des réseaux FOQUALE. La même année, on se rend compte que la France bat des

records d'injustice : selon l'enquête PISA (2013), l'école française est faite pour une élite, mais se révèle incapable de faire réussir les enfants les moins privilégiés. On constate aussi que le fossé n'a jamais été aussi grand entre les « bons » et les « mauvais ». Si, en mathématiques, la part des élèves très performants est restée stable par rapport à -2003 (13 %), la proportion d'élèves en difficulté s'est, elle, envolée (22,4 %, contre 16,6 % il y a dix ans). -2014 (9% de SP) : publication du rapport « tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire » par N. Valaut Belkacem qui émane de la loi du 08/07/2013.

---

## ➤ **LES FACTEURS DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

### Les facteurs individuels :

- Genre : 16 % des jeunes hommes sortent de l'école sans avoir obtenu un diplôme de fin d'études secondaires, contre 11 % des jeunes femmes (sortants 2012-2014, MEN-DEPP, 2016). Les meilleures performances scolaires des filles constitueraient ainsi une explication de leur plus faible risque de décrochage scolaire. Alors que les garçons vont plus souvent imputer leur décrochage à l'institution scolaire et au marché du travail, les filles vont plus fréquemment évoquer des difficultés d'ordre personnel pour expliquer leur interruption d'études, ce qui rejoint les constats faits en psychologie sociale sur les différences des normes d'internalité selon le genre.
- Milieu social : l'ensemble des recherches est unanime quant à l'effet du milieu socio-économique sur le risque de décrochage. Ce risque est effectivement plus important pour les familles dont le statut socio-économique, mesuré par les indicateurs précédents, est le plus faible. Le risque de décrochage scolaire est plus élevé pour un enfant issu de milieux populaires que pour celui issu d'un milieu favorisé, à compétences scolaires identiques. L'écart de risque de décrochage reste significatif entre les CS : le risque de décrocher augmente de 4,9 points de pourcentage pour les enfants d'ouvriers par rapport aux enfants de cadres, à compétences scolaires identiques en 6 e. Parmi les indicateurs de milieu social, le niveau de diplôme des parents, et particulièrement celui de la mère, semble être le plus déterminant, aux États-Unis comme en France.
- Origine migratoire : les jeunes issus des minorités ethniques quittent précocement l'école du fait d'un environnement économique et social défavorable, non du fait de leur appartenance ethnique. Certaines études montrent même que la prise en compte des facteurs d'environnement familial (y compris le statut socio-économique) inverse la hiérarchie entre minorités et Blancs. Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes Noirs et Hispaniques quitteraient l'école moins précocement que les jeunes Blancs, ce qui pourraient s'expliquer par les phénomènes de discrimination : l'incitation à se présenter sur le marché du travail est plus faible pour les minorités discriminées à l'embauche.
- Structure familiale : selon Rumberger, la monoparentalité a d'abord un effet sur l'expérience scolaire (plus de redoublement, plus de changements d'établissements), et donc, indirectement, sur le risque de décrochage scolaire. D'autre part, l'appartenance à une famille recomposée augmente significativement le risque de décrochage scolaire, tant aux États-Unis qu'en France. Enfin, la cohésion familiale, l'investissement affectif, les déménagements fréquents... ont un impact sur le décrochage scolaire.
- Profil psychosocial : il est difficile d'établir une relation de causalité entre ce tableau comportemental et décrochage scolaire. Jimerson montre en particulier qu'il s'agit davantage d'un marqueur d'un processus déjà engagé, résultant de facteurs dont la genèse se situe, pour ces auteurs, dans la qualité de l'environnement familial et la qualité des soins dispensés à l'enfant dans les premières années de sa vie.
- Caractéristiques scolaires : le redoublement, l'échec scolaire, l'orientation inadéquate ou subie, une attitude négative de l'enseignant envers les élèves, un mauvais climat de classe ou d'établissement sont des facteurs de décrochage.

### Les facteurs de contexte :

- Les territoires : on peut constater de très fortes inégalités territoriales de risque de décrochage scolaire, qui ne se réduisent pas aux différences de compositions sociales des populations. Les travaux existants permettent de relier ces inégalités à quatre ensembles de facteurs.
  - Les caractéristiques économiques et sociales de la population résidant sur le territoire.
  - Le marché du travail local, au sens où celui-ci produit des incitations et des opportunités pour l'arrêt des études ou au contraire pour investir dans la formation.
  - Les politiques éducatives mises en œuvre par les autorités publiques au niveau local.
  - L'offre de formation sur un territoire donné.
- L'environnement scolaire : les facteurs relevant de l'environnement scolaire des élèves peuvent être distingués selon quatre groupes de caractéristiques (Rumberger, 2004).
  - Le public accueilli, dans la mesure où les caractéristiques de ce public peuvent avoir un effet non seulement à un niveau individuel, mais également comme on l'a vu plus haut à un niveau agrégé.
  - Les ressources des établissements, par exemple le taux d'encadrement ou les caractéristiques des enseignants qui y travaillent.

records d'injustice : selon l'enquête PISA (2013), l'école française est faite pour une élite, mais se révèle incapable de faire réussir les enfants les moins privilégiés. On constate aussi que le fossé n'a jamais été aussi grand entre les « bons » et les « mauvais ». Si, en mathématiques, la part des élèves très performants est restée stable par rapport à -2003 (13 %), la proportion d'élèves en difficulté s'est, elle, envolée (22,4 %, contre 16,6 % il y a dix ans). -2014 (9% de SP) : publication du rapport « tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire » par N. Valaut Belkacem qui émane de la loi du 08/07/2013.

---

## ➤ **LES FACTEURS DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

### Les facteurs individuels :

- Genre : 16 % des jeunes hommes sortent de l'école sans avoir obtenu un diplôme de fin d'études secondaires, contre 11 % des jeunes femmes (sortants 2012-2014, MEN-DEPP, 2016). Les meilleures performances scolaires des filles constitueraient ainsi une explication de leur plus faible risque de décrochage scolaire. Alors que les garçons vont plus souvent imputer leur décrochage à l'institution scolaire et au marché du travail, les filles vont plus fréquemment évoquer des difficultés d'ordre personnel pour expliquer leur interruption d'études, ce qui rejoint les constats faits en psychologie sociale sur les différences des normes d'internalité selon le genre.
- Milieu social : l'ensemble des recherches est unanime quant à l'effet du milieu socio-économique sur le risque de décrochage. Ce risque est effectivement plus important pour les familles dont le statut socio-économique, mesuré par les indicateurs précédents, est le plus faible. Le risque de décrochage scolaire est plus élevé pour un enfant issu de milieux populaires que pour celui issu d'un milieu favorisé, à compétences scolaires identiques. L'écart de risque de décrochage reste significatif entre les CS : le risque de décrocher augmente de 4,9 points de pourcentage pour les enfants d'ouvriers par rapport aux enfants de cadres, à compétences scolaires identiques en 6 e. Parmi les indicateurs de milieu social, le niveau de diplôme des parents, et particulièrement celui de la mère, semble être le plus déterminant, aux États-Unis comme en France.
- Origine migratoire : les jeunes issus des minorités ethniques quittent précocement l'école du fait d'un environnement économique et social défavorable, non du fait de leur appartenance ethnique. Certaines études montrent même que la prise en compte des facteurs d'environnement familial (y compris le statut socio-économique) inverse la hiérarchie entre minorités et Blancs. Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes Noirs et Hispaniques quitteraient l'école moins précocement que les jeunes Blancs, ce qui pourraient s'expliquer par les phénomènes de discrimination : l'incitation à se présenter sur le marché du travail est plus faible pour les minorités discriminées à l'embauche.
- Structure familiale : selon Rumberger, la monoparentalité a d'abord un effet sur l'expérience scolaire (plus de redoublement, plus de changements d'établissements), et donc, indirectement, sur le risque de décrochage scolaire. D'autre part, l'appartenance à une famille recomposée augmente significativement le risque de décrochage scolaire, tant aux États-Unis qu'en France. Enfin, la cohésion familiale, l'investissement affectif, les déménagements fréquents... ont un impact sur le décrochage scolaire.
- Profil psychosocial : il est difficile d'établir une relation de causalité entre ce tableau comportemental et décrochage scolaire. Jimerson montre en particulier qu'il s'agit davantage d'un marqueur d'un processus déjà engagé, résultant de facteurs dont la genèse se situe, pour ces auteurs, dans la qualité de l'environnement familial et la qualité des soins dispensés à l'enfant dans les premières années de sa vie.
- Caractéristiques scolaires : le redoublement, l'échec scolaire, l'orientation inadéquate ou subie, une attitude négative de l'enseignant envers les élèves, un mauvais climat de classe ou d'établissement sont des facteurs de décrochage.

### Les facteurs de contexte :

- Les territoires : on peut constater de très fortes inégalités territoriales de risque de décrochage scolaire, qui ne se réduisent pas aux différences de compositions sociales des populations. Les travaux existants permettent de relier ces inégalités à quatre ensembles de facteurs.
  - Les caractéristiques économiques et sociales de la population résidant sur le territoire.
  - Le marché du travail local, au sens où celui-ci produit des incitations et des opportunités pour l'arrêt des études ou au contraire pour investir dans la formation.
  - Les politiques éducatives mises en œuvre par les autorités publiques au niveau local.
  - L'offre de formation sur un territoire donné.
- L'environnement scolaire : les facteurs relevant de l'environnement scolaire des élèves peuvent être distingués selon quatre groupes de caractéristiques (Rumberger, 2004).
  - Le public accueilli, dans la mesure où les caractéristiques de ce public peuvent avoir un effet non seulement à un niveau individuel, mais également comme on l'a vu plus haut à un niveau agrégé.
  - Les ressources des établissements, par exemple le taux d'encadrement ou les caractéristiques des enseignants qui y travaillent.

### Solutions d'intervention :

- Contrôle de l'absentéisme (-16 ans) : l'absentéisme est défini par 4 demies-journées ou plus d'absences injustifiées par mois. Il est un des signes du décrochage scolaire. Depuis 2014, un dispositif d'accompagnement des parents est prévu en cas d'absentéisme avec la possibilité de désignation d'un personnel référent pour en assurer le suivi.
- Les GPDS (-16 ans) : pour impliquer davantage les équipes pédagogiques dans la prévention et le repérage du décrochage scolaire et l'intervention dans le cadre des établissements du secondaire.
- Les dispositifs relais (-16 ans) : accueillent des élèves absentéistes voire déscolarisés mais plus fréquemment des élèves scolarisés faisant l'objet de mesures disciplinaires ou dont le comportement est perturbateur. Les pratiques pédagogiques sont centrées sur les apprentissages fondamentaux.
- MLDS (+16 ans) : actions de remédiation, de re-préparation d'un diplôme, de construction de projets. Intervention en dehors de la classe avec un personnel spécifique.
- Partenariats (+16 ans) : les PSAD qui visent à échanger les informations des différents réseaux, à repérer les jeunes sortis du système éducatif et qui se retrouvent sans solution de formation, à définir les actions des différents acteurs afin de contacter les jeunes et de leur proposer un accompagnement. Il existe également des partenariats comme FOQUALE et les collectivités territoriales.

### Solutions de compensation :

- Les missions locales : principaux lieux d'accueil de la jeunesse en difficultés d'insertion professionnelle et sociale. L'action des missions locales relève surtout de l'accompagnement.
- Les structures de retour en formation : elles regroupent les micro-lycées, les collèges et lycées élitistes pour tous, les lycées de la nouvelle chance... Les SRE sont des structures pédagogiques innovantes qui permettent à des jeunes ayant interrompu leur scolarité au lycée de reprendre leurs études dans des conditions adaptées à leur situation afin d'obtenir le baccalauréat et de poursuivre des études supérieures.
- Les EPIDE : centres qui reproduisent certaines caractéristiques de la vie militaire pour des jeunes sans qualifications. Ces centres proposent des services du même type que les écoles de la seconde chance. Ils ont été créés par le ministère de la défense en 2005.

---

### ➤ ROLE DU CPE

Cf absentéisme

Coéducation

Problèmes de comportement : sanctions éducatives

Problèmes scolaires : devoirs faits

#### • Prévention

▪ Climat scolaire : CE - ensemble de la communauté éduc – Inscrire dans Projet d'éple / VS

⇒ Faire vivre l'éple : FSE, MDL, activités, acct éducatifs, act. sportives, artistiques, cult

▪ Accp et suivi des élèves en difftés = Parents + PP

⇒ PPRE, Tutorat, PDMF, « École ouverte », Assoc' des parents d'élèves

#### • Repérage

▪ Au sein de l'éple : essentiellement sur 2 critères : absentéisme et pbl de comportement = AED/Equipe péda

⇒ Appel des profs, aed préviennent familles, CPE repère les abs injustifiées/répétées. = entretien élève + famille

⇒ SCONET : taux d'absentéisme mensuels / Transmis au CE / Évoqués durant conseil de classe

▪ Au niveau national

⇒ SIEI : Système Interministériel d'Éc ange d'Infos : repérer les jeunes de – 16 ans qui ont quitté sans diplôme et Ø pris en charge.

#### • Raccrochage

▪ Avec partenaires :

o MLDS Mission de Lutte conte Décrochage Scolaire + 2013 : Référents décr.sco ds eple + FOQUALE

o MISSION LOCALE

▪ Dans structures adaptées :

o Dispositif relais : classe et atelier : encadrement renforcé – grpes réduits

o E2C : Créée en 1995 : Pr élèves en gde diffté – Favorise altce centre de form'-entreprise – Acct perso // projet professionnel

o Micro-lycée : élèves volontaires – W à leur rythme –Très encadré – Ø CPE